

PLAN DE ZONAGE



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

BELLENGLISE

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025

PLUI APPROUVE LE 28/01/2026

 |  URBYCOM

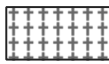


Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU VERMANDOIS

RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51

 Cimetière

Nouvelle construction

 Nouveau hangar agricole

 Nouvelle construction

 Installation agricole non classée

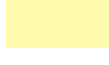
 Cavités souterraines

Limites de zones

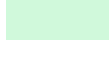
 Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien

 Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains

 UE : Zone urbaine correspondant aux zones à vocation économique

 A : Zone agricole

 Aec : Secteur de la zone agricole correspondant aux coopératives agricoles

 N : Zone naturelle

Eléments à protéger

 Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

 Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

 Elément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Cours d'eau

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : Accès

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé

Zone inondable

 Zone à Dominante Humide du SDAGE

Patrimoine	
Numéros	Désignation
1	Cimetière militaire
2	Eglise
3	Calvaire
4	Maison remarquable
5	Mairie
6	Ferme remarquable
7	Pont du canal de St Quentin
8	Monument commémoratif de guerre
9	Cimetière
10	Pigeonnier